

Webinaire (11 mai 2022, 10h-11h45 CET / 9h-10h45 GMT)

La numérisation des documents commerciaux au Bénin et au Togo

Contexte institutionnel de la réunion

La [Commission des Nations Unies pour le droit commercial international](#) (CNUDCI), la [Chambre de commerce et d'industrie du Bénin](#) et la [Chambre de commerce et d'industrie du Togo](#), et avec le soutien de la [Chambre de commerce internationale](#) (ICC) et de la [Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones](#) (CPCCAF), organisent le 11 mai 2022 un webinaire portant sur la digitalisation du commerce au Togo et au Bénin, qui fait suite au [webinaire](#) sur les enjeux et défis de l'économie numérique en Afrique et dans la sphère francophone organiséé par la CNUDCI, l'OIF et l'OHADA en mai 2021.

Sujet de la réunion

Le webinaire sera l'occasion de discuter des opportunités offertes par la [Loi type de la CNUDCI sur les documents transférables électroniques \(2017\)](#) en matière de numérisation des documents commerciaux et de son incorporation au Bénin et au Togo.

Le Bénin et le Togo ont récemment renforcé leur cadre juridique* pour tirer profit du développement de l'économie numérique. Ainsi, le Bénin a adopté un Code du numérique en 2017 et une Déclaration de politique sectorielle dédiée au secteur de l'économie numérique qui vise à transformer le Bénin en la plateforme de services numériques de l'Afrique de l'Ouest. Il est également partie à la Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux (New York, 2005) élaborée par la CNUDCI. De son côté, le Togo a adopté en 2017 un Loi relative aux transactions électroniques qui incorpore la Loi type de la CNUDCI sur le commerce électronique (1996) et élabore actuellement la stratégie Togo Digital 2025, en lien avec la Banque mondiale.

La numérisation des documents administratifs ou des procédures en lien avec les opérations commerciales constitue une réalité sur place. La numérisation des transactions « business to business » constituerait un pas supplémentaire vers l'amélioration du climat des affaires et pourrait également avoir un effet d'entraînement sur les entreprises locales du secteur du numérique (services de confiance, prestataires) tout en renforçant l'efficacité et la transparence des opérations commerciales. L'intégration de la Loi type à la stratégie numérique du Bénin et du Togo serait donc pertinente mais nécessite la sensibilisation des autorités locales à ce sujet technique. L'implication des organisations régionales dont le Bénin et le Togo sont membres actifs (CEDEAO, BCEAO, OHADA, UA) pourrait permettre de renforcer la dynamique sous-régionale et créer une synergie entre les efforts menés au niveau national.

Objectifs de la réunion

Le webinaire vise à informer et à sensibiliser les acteurs du secteur privé (transports, logistiques, finances) et du secteur public aux enjeux et aux avantages liés à la numérisation des transactions commerciales internationales et à l'incorporation de la Loi type de la CNUDCI sur les documents transférables électroniques (2017).

** Pour un aperçu du cadre juridique de l'économie numérique au Bénin et au Togo, cf l'Evaluation rapide de l'état de préparation au commerce électronique du Bénin (2018) et du Togo (2020) réalisées par la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement.*

Inscriptions

